



Communiqué de presse

Insee Analyses n°47 : "Une place importante de l'aérien et du portuaire dans les activités logistiques de la Vallée de la Seine"

Insee Dossier n°12 : "Plus de 460 000 emplois liés à la logistique dans la Vallée de la Seine"

En 2015, l'État et les Régions Normandie et Île-de-France, réunis au sein d'un comité directeur, ont élaboré un schéma stratégique d'aménagement et de développement du territoire de la Vallée de la Seine. La mise en œuvre opérationnelle des orientations de ce schéma stratégique est portée par un Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) qui couvre la période 2015-2020. Les deux régions, Normandie et Île-de-France, sont donc réunies pour former la Vallée de la Seine.

Ces études ont été réalisées en partenariat avec, d'une part, la délégation interministérielle au développement de la Vallée de Seine, chargée de préparer, animer et coordonner les travaux du comité directeur pour le développement de la Vallée de la Seine et, d'autre part, Logistique Seine-Normandie, association à vocation économique qui fédère les acteurs du transport et de la logistique de Normandie.

La Vallée de la Seine concentre une importante activité logistique. Elle bénéficie de la présence des ports du Havre, de Rouen et de Paris ainsi que de celle des aéroports de dimension internationale de Roissy et d'Orly. La logistique génère plus de 460 000 emplois sur la zone, qu'il s'agisse d'emplois exercés dans le secteur d'activité de la logistique (approche sectorielle) ou de métiers logistiques, quel qu'en soit le secteur d'accueil (approche fonctionnelle).

Le secteur d'activité de la logistique en Vallée de la Seine représente près de 3 % de l'emploi salarié de la zone. En Normandie, cette part est la plus élevée de toutes les régions françaises. Deux tiers des établissements relèvent de la logistique terrestre. La taille moyenne des établissements est élevée, notamment dans le secteur aérien, et le taux de dépendance vis-à-vis de l'étranger est relativement important.

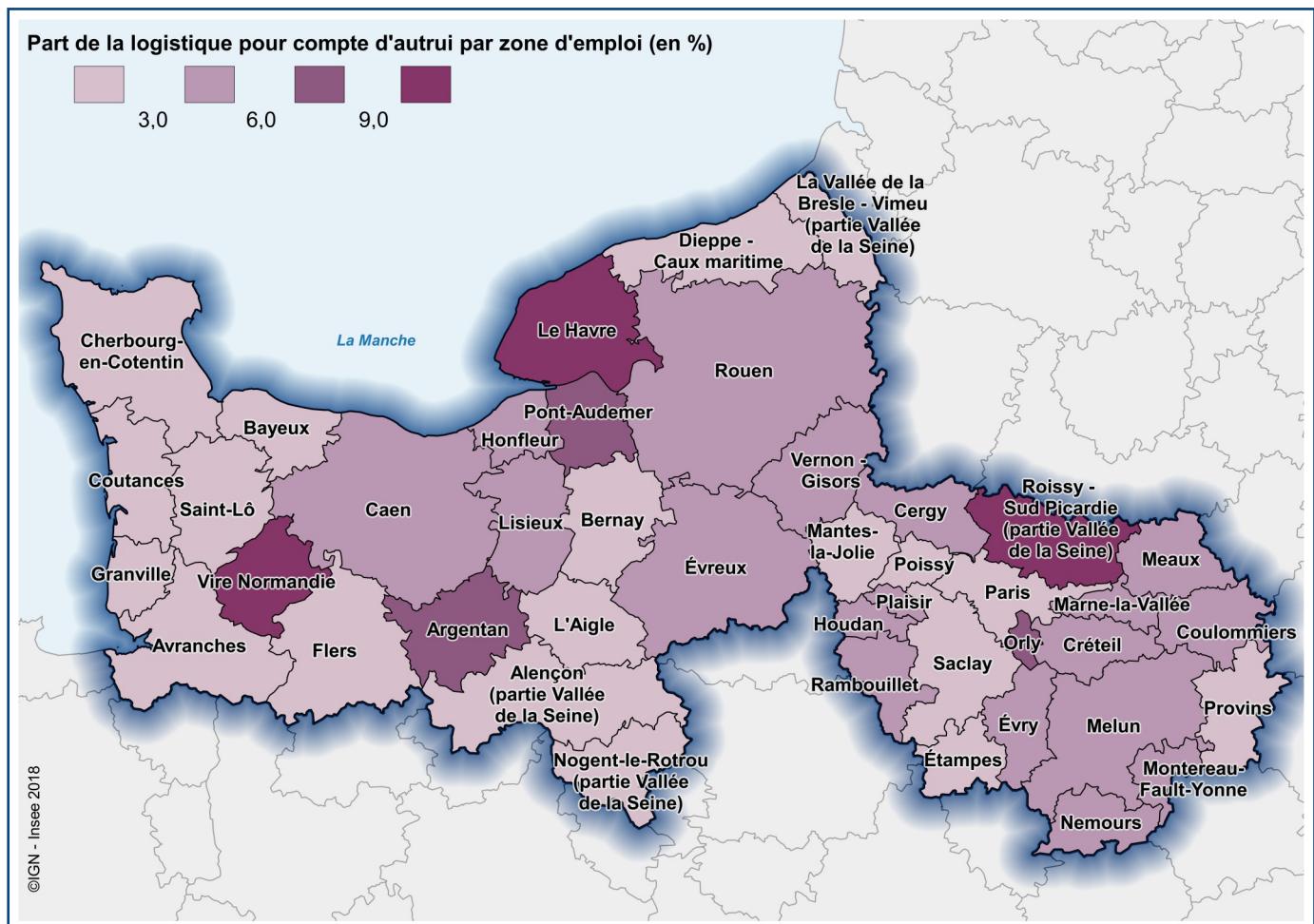
Les métiers logistiques sont essentiellement ouvriers et très peu féminisés. Le recours à l'intérim est important. À qualification égale, la rémunération des salariés de la logistique est plus élevée que celle de l'ensemble des salariés, sauf pour les cadres franciliens.

Contact

Carole JOSELIER
DR76-communication-externe@insee.fr
02 35 52 49 17

Sous embargo jusqu'au jeudi 14 juin à 12h00

Part des emplois de la logistique dans les zones d'emploi de la Vallée de la Seine



Source : Clap 2014



Approche sectorielle et approche fonctionnelle

La logistique peut être appréhendée selon deux approches : une approche sectorielle, qui regroupe les activités réalisant des prestations logistiques pour le compte d'autrui, et une approche fonctionnelle, qui réunit l'ensemble des métiers logistiques, qu'ils soient exercés dans un établissement relevant du secteur de la logistique ou non.

L'approche sectorielle rassemble 25 activités. Les établissements exerçant leur activité principale dans une de celles-ci appartiennent au secteur de la logistique (« logistique réalisée pour compte d'autrui »). Ces secteurs génèrent 231 600 emplois (schéma).

L'approche fonctionnelle distingue 25 métiers du transport de marchandises, de l'entreposage et de la manutention (schéma). Elle permet d'identifier les métiers exercés dans les secteurs de la logistique mais aussi les métiers logistiques exercés dans des établissements non logistiques (« logistique réalisée pour compte propre »). Ces métiers regroupent 382 100 emplois.

Ainsi, si on combine les deux approches, 460 600 emplois sont liés à la logistique dans la Vallée de la Seine : 153 100 sur des métiers logistiques dans des secteurs logistiques, 229 000 sur des métiers logistiques dans des secteurs non logistiques et 78 500 sur des métiers non logistiques dans des secteurs logistiques.

